ARPENTER
EXPÉRIMENTER
METTRE EN ŒUVRE

LA BIODIVERSITÉ +

La biodiversité, une question de valeurs

Quartier WOODI à Melun : un éco-quartier entre ville et monde agricole

16 septembre 2019

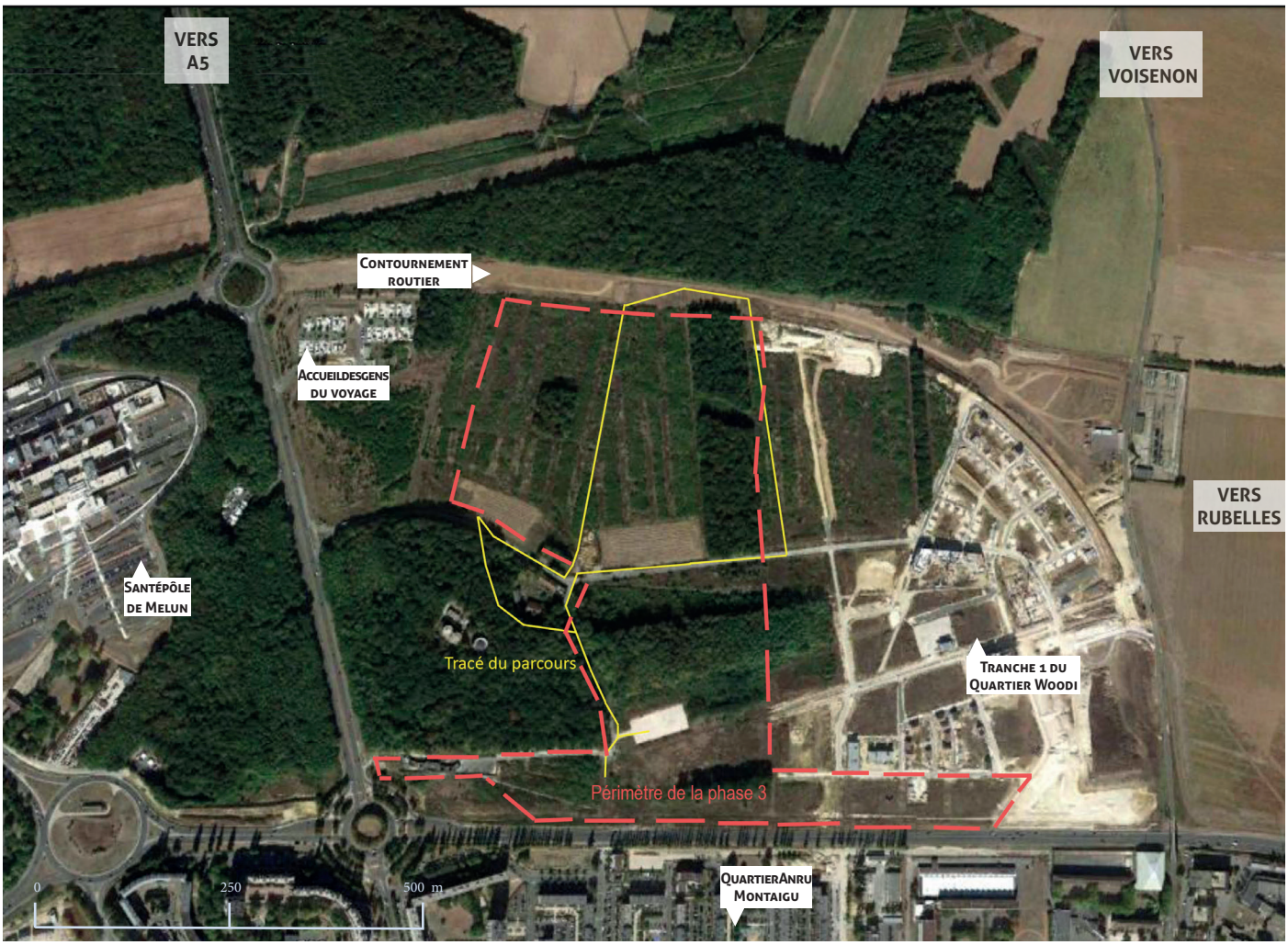

Les c|a.u.e d'Île-de-France

Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie Île-de-France

77 Seine-et-Marne c|a.u.e Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

melun

© CAUE de Seine et Marne

CONTEXTE

L'arpentage a été organisé par le Caue 77 sur un territoire de ZAC* aux franges Nord de la commune de Melun, ouvert à l'urbanisation par le SDAU* (1994) et situé à proximité des quartiers HLM* en renouvellement urbain. Au Nord, le territoire est bordé par des parcelles inscrites au PRIF* ; des boisements de tailles différentes sont présents à travers le territoire.
Est prévue sur cette surface de 73 hectares, la construction de 2 700 logements par un groupement d'aménageurs privés, dans le cadre d'un écoquartier. La ZAC se réalise en trois tranches ; la réalisation est en cours sur les deux premières tranches à l'Est, pendant que nous avons arpenté la troisième tranche à venir.
L'écoquartier illustre les opérations d'expansion urbaine conçues il y a 20 ans sur d'anciens terrains d'agriculture conventionnelle, imbriqués dans des boisements de marge urbaine.

PARTAGER SES VALEURS AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ

L'inclusion de la biodiversité et des corridors écologiques, un atout pour donner de l'épaisseur à un projet en cours ?

ENJEUX

En raison de la situation de l'écoquartier en frange d'agglomération, les enjeux portent notamment sur les voiries qui l'entourent : au Sud, la transformation de la voie de ceinture en boulevard urbain, au Nord, la création d'une voie de contournement départementale.
Ces questions ont souligné l'enjeu d'intégration des continuités biologiques dans l'ensemble du territoire, de façon particulièrement prégnante au vu de l'avancée du projet. La modification de l'état initial par un projet de construction qui se veut vertueux a notamment été discutée par les participants.
La présence d'écologues, qui découvraient pour certains ce projet, a également révélé des insuffisances passées dans le processus de consultation des personnes publiques associées sur les projets d'ampleur.
L'enjeu d'évolution - parfois d'abandon- de projets de longue haleine a été suggéré afin de ne pas décrocher des aspirations de la société.

LES ACTEURS CONCERNÉS

Ont participé à cet arpentage : Deux élus et les techniciens de la commune, les membres de l'équipe d'aménageurs et de sa maîtrise d'œuvre, des techniciens de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine, l'Agence des Espaces Verts d'IdF, les paysagistes de la direction des routes du Département, les écologues du Département et ceux de l'association Seine et Marne Environnement. Les nouveaux habitants du quartier n'ont pas été conviés.

LES MODALITÉS DU PARCOURS

Le parcours s'est consacré à la partie en devenir de la ZAC, sur laquelle on pourrait imaginer encore des évolutions mineures.
L'arpentage du site, du Sud au Nord a été ponctué par des arrêts qui ont été l'occasion de discuter du projet et de parler ensuite des valeurs autour de la biodiversité. Les échanges sur les valeurs ont souvent digressé sur les éléments de projet.
Les temps de débat ont permis de croiser les apports et les points de vue sur la durée de l'arpentage, en revenant sur des propos précédents selon le contexte des interventions. Ces allers-retours ont permis de faire émerger des solutions aux problématiques des uns et des autres. L'utilité et l'originalité de ce dispositif de médiation ont été saluées par les participants à l'arpentage.

* Lexique :
- ZAC : Zone d'aménagement concerté
- SDAU : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
- HLM : Habitations à Loyer Modéré
- PRIF : Périmètre Régional d'Intervention Foncière de l'Agence des Espaces Verts d'Île-de-France

LE BIAIS

- La ville, l'aménageur et sa maîtrise d'œuvre ont représenté la moitié des participants à l'arpentage
- Un projet engagé, un programme bien avancé sur le terrain
- Les difficultés opérationnelles liées à la temporalité et à la coordination des opérations du secteur d'aménagement et des opérations voisines

PROTOCOLE DU PARCOURS

Le parcours a été ponctué par trois temps d'arrêt qui ont permis de répondre à trois questions :

Quelles sont, selon vous les valeurs associées à la biodiversité ?
Quels sont, selon vous, les moyens pour dépasser les contradictions et les différents intérêts, voire paradoxes ?
Quels principes d'action pour une gouvernance territoriale au service de la biodiversité ?

L'analyse qui suit s'appuie sur les réponses écrites du questionnaire distribué. Nous avons donné une définition commune à partir des définitions de chaque participant. Puis une interprétation plus globale qui vient donner un éclairage sur le sens donné à la valeur analysée.

La biodiversité c'est la capacité de résilience de la nature associée à une multitude{...}On a juste à laisser une surface libre, nue, et après la nature trouvera son chemin.

ARRÊT 1 - EN FRANGE DU FUTUR BOULEVARD URBAIN

Nous avons réalisé le premier arrêt à la limite Sud du quartier, entre la RD 605 et le Bois du Montaigu, boisement intégré dans le projet. L'articulation entre les chantiers d'aménagement et de reprise des voiries a occupé les discussions avant des échanges assez libres sur les valeurs liées à la biodiversité, qui ont été l'occasion de présenter des éléments du programme d'aménagement.

les valeurs récurrentes

1. Bien commun
2. Diversité
3. Respect
4. Équilibre

les +

1. Services écologiques
2. Milieux naturels
3. Pédagogie

Les problématiques abordées

Comment la biodiversité pousse à intégrer les aspects sociétaux dans un projet d'aménagement ?
Nos valeurs pour la biodiversité nous engagent-elles collectivement ou individuellement ?

ARRÊT 2 - CHAMP DE CHANVRE TEMPORAIRE

Le deuxième point d'arrêt se situe à l'intersection de l'axe de circulation interne au quartier avec le boisement d'un côté et de l'autre, un champ de chanvre cultivé le temps des travaux. Le lieu met en scène la frondaison du bois protégé par le PRIF au Nord et fait le lien avec le petit bois traversé précédemment. L'arrêt permet d'aborder la continuité des corridors écologiques en jeu mais aussi l'importance du dialogue pour pouvoir s'adapter et faire évoluer les projets. L'état temporaire du site a également été repéré comme moteur de transformation du projet vers des aspirations d'agriculture locale par exemple.

les valeurs récurrentes

1. Dialogue
2. Partage-partenariat
3. Ouverture
4. Collaboration

les +

1. Laisser faire la nature
2. Projet

Ces cartes établies à l'échelle régionale, au 1/100 000ème sont largement insuffisantes pour décliner la trame verte et bleue.

Voir ensemble la construction d'une stratégie commune pour donner du sens à l'action en projet, autant à l'élaboration du projet que dans sa mise en oeuvre.

Les problématiques abordées

Quel lien entre la ville et les espaces naturels voisins, à travers ce quartier en évolution ?
Comment intégrer la lettre et l'esprit du Schéma Régional de Cohérence Écologique ?
Un projet validé et non démarré peut-il encore s'adapter ?

ARRÊT 3 - MERLON/ROUTE/ FORÊT

Le dernier point d'arrêt se situe au Nord de la zone, sur le merlon séparant le quartier de la future route. L'arrêt est marqué par l'apreté du merlon qui offre un belvédère sur les alentours, particulièrement sur les boisements voisins. Se posent ici des questions techniques sur la voirie mais aussi des discussions sur les continuités écologiques, plutôt que sur le cadre de vie bientôt offert aux futurs habitants.

«La révolution des façons de travailler, c'est ça qu'il faut positionner.

Regarder ce qui existe et ne pas y toucher, puisque c'est beaucoup mieux que ce qu'on va planter. A quel endroit ne pas toucher ?

Les problématiques abordées

Comment réconcilier la création de route et la biodiversité ?
Comment relier un futur quartier aux bois voisins, pour servir aux habitants mais aussi de corridors écologiques ?

les valeurs récurrentes

1. Décloisonner approches et limites administratives
2. Allouer un budget à la biodiversité
3. S'inscrire dans le temps long
4. Partir du terrain

les +

1. Intégrer en amont la biodiversité
2. Décloisonner les disciplines

Les citations sont issues des paroles d'acteurs lors des échanges in situ

ANALYSE DES VALEURS

OCCURRENCE DES VALEURS
(toutes questions confondues)

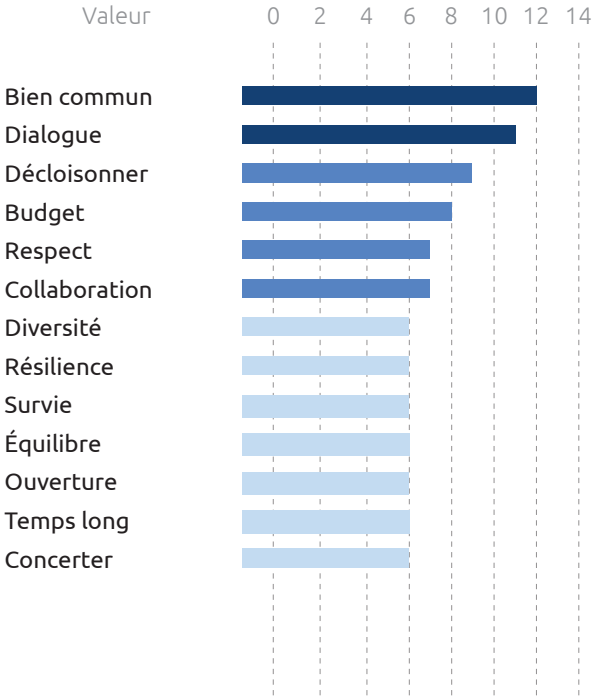

LES VALEURS PRÉPONDÉRANTES

1• VALEUR « BIEN COMMUN »
46 % des réponses

Tous partagent le caractère inclusif de la biodiversité, malgré de petites nuances sur la place de l'homme parmi la biodiversité.
Le « bien commun » est défini comme un patrimoine, faisant référence aux règnes naturels liés à l'Homme autant qu'aux interrelations qui les lie. Cette notion implique un devoir de protection et de respect de sa richesse.

2• VALEUR « DIALOGUE »
42 % des réponses

Cette valeur est souvent liée la valeur écoute.
Dans un contexte opérationnel complexe, les contributions traitent de la façon de travailler ensemble : « comprendre les intérêts de chacun, les enjeux », « intégrer les visions», « apporter les compétences», « aboutir à un projet commun », « outils d'échanges » .

3• VALEUR « DÉCLOISONNER LES APPROCHES ET LES LIMITES ADMINISTRATIVES »
34 % des réponses

Agir efficacement
Renvoie à la nécessaire transversalité des sujets de biodiversité à travers les politiques publiques, et dans le fonctionnement des services. Il implique aussi efficacité de l'action ou concertation.

4• VALEUR « ALLOUER UN BUDGET À LA BIODIVERSITÉ »
31 % des réponses

Pour rendre concret, pour obliger à des actions.
L'importance de cette valeur révèle la difficulté à aborder le sujet biodiversité pendant l'opération « en amont du projet», « besoin d'argent », « rendre concret ». Prévoir un budget apporte une assurance, de la certitude.

5• VALEUR « RESPECT»
27 % des réponses

Prospective et stratégie.
Les définitions assimilent le « temps long » à un moyen. Les participants rattachent la valeur à celle de la vision, lié intiment avec la question du projet, nécessaire pour s'inscrire dans un temps long. Plus spécifiquement la valeur est attachée à un lien générationnel, cela rejoint une définition donnée au bien commun sur l'avenir et donc le lien entre aujourd'hui et demain.

6• VALEUR « COLLABORATION »
27 % des réponses

Le terrain est perçu comme un moyen
Cette valeur «action» est attachée à des valeurs de moyens comme partage et dialogue. Le terrain est un espace permettant d'échanger et de comprendre les regards et les approches. Il semble émerger la notion d'indépendance, un espace de rencontre neutre. Ces notions d'indépendance et de terrain comme moyen d'action sont une valeur commune identifiée par les CAUE.

L'ANALYSE DES VALEURS QUESTION PAR QUESTION

Pour la première question, 55% des valeurs ont été plebiscitées. Les valeurs révèlent à la fois des principes communs (respect, diversité, équilibre, responsabilité, partage) et des inquiétudes concrètes (bien commun, résilience, durabilité, survie, santé, service, frugalité, enrichissement).

Pour la question 2, le panel est plus large : 75% des valeurs proposées ont été choisies. Les valeurs principalement plébisicitées tournent autour des manières de bien travailler ensemble (dialogue, ouverture, collaboration). Viennent ensuite, d'un coté les aspirations à l'évolution des pratiques (courage, responsabilité, engagement, stratégie, être juste, rigueur) et de l'autre l'idée qu'il faut être créatif pour inventer de nouveaux moyens de faire des projets plus complexes et négociés.

Enfin, 100 % des valeurs de la question 3 ont été choisies une fois. Le premier souci est celui d'allouer des moyens dédiés pour rendre possibles les changements appelés par les participants. Viennent ensuite les aspirations à des démarches décloisonnées, intégrant tous, en se basant sur le terrain et en voyant lo. La définition d'une stratégie, qui était plus plebiscitée dans la question précédente, ressurgit ici. De façon plus anecdotique, ceux qui sentent leur activité malmenée voudraient qu'on «décrypte ce qui rassemble et ce qui divise».

De la question 1 à la question 3, les valeurs sélectionnées se répartissent de façon de plus en plus large ; du consensus relatif à la dispersion sur la question des principes d'action.

PISTES D'ACTIONS IDENTIFIÉES

1. **METTRE FIN AU TRAVAIL EN SILO A L'INTÉRIEUR DES INSTITUTIONS**
2. **RECUEILLIR LES AVIS AUX MOMENTS STRATÉGIQUES**
3. **INCLURE LES ÉVOLUTIONS DE LONG TERME ET CHANGER LE PROJET**
4. **INTÉGRER LES PARTICULIERS DANS LE PATCHWORK DE LA BIODIVERSITÉ**
5. **CONSIDÉRER L'ENVIRONNEMENT COMME LA BASE DE PROJET ET INTÉGRER DANS LE BILAN FINANCIER LES ÉCONOMIES PERMISES PAR LA BIODIVERSITÉ**

CONCLUSION

L'outil arpentage a ramené le contexte et les enjeux au cœur des échanges. L'intégration du temps long de l'opération et la nécessité de dialogue sont également apparus comme facteurs de réussite de l'opération. A la suite de l'arpentage, un travail sur les franges et les corridors écologiques est engagé regroupant les propriétaires et les gestionnaires, où la commune sera l'interlocuteur principal.

Les conditions de compensation écologique actuelles amènent à s'interroger sur la pertinence du principe. Celui-ci limite les efforts de conception urbaine, développe un secteur économique de compensation dont le bien-fondé est discutable. Serait-il concevable d'élaborer des schémas de préservation des continuités écologiques qui s'appuieraient sur les lacunes diagnostiquées par le SRCE et correspondraient à des démarches d'intérêt public ? Ces opérations de préservation et de renforcement seraient financées par les mesures de compensation des projets urbains du territoire.

Le SRCE pourrait avoir pour effet d'engendrer l'évolution des projets urbains afin qu'ils intègrent les préoccupations environnementales identifiés par le Schéma et qu'ils définissent de nouvelles franges urbaines, cohérentes avec les continuités écologiques, pour éviter l'artificialisation nette d'anciens territoires d'agriculture intensive.